

# Intervention

BULLETIN DE L'APSSAP

*Le palmarès 2003*

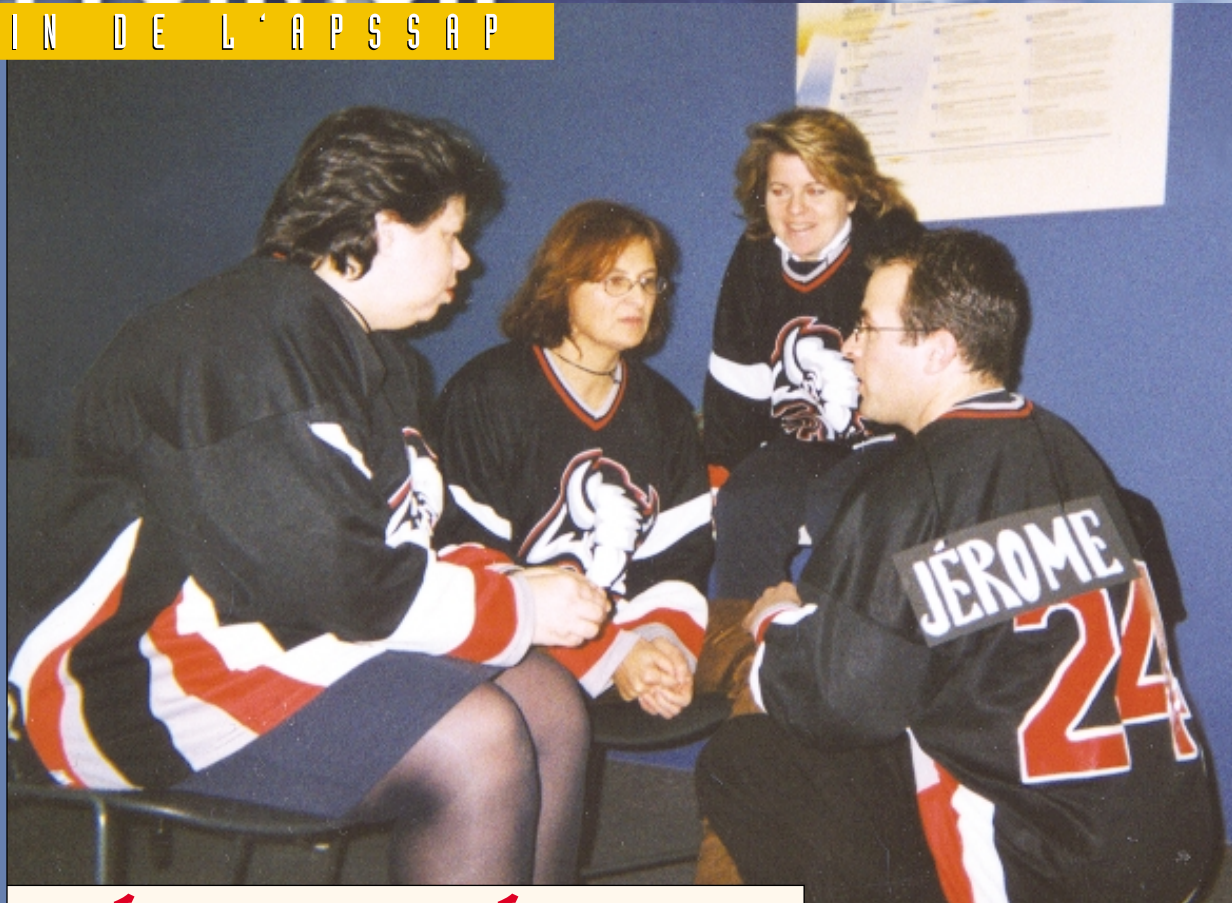
*Le Mérite 2003 :  
Intervention  
à l'accueil*

*Les autres prix :*  
– du public : *Camion  
polyvalent pour  
aquaculture*  
– « bureau » :  
*Ergonomie aux  
postes de travail  
à l'écran*  
– « autre que  
bureau » :  
*Cagoule/Cabinet  
acoustique/Cabine*

*Les autres finalistes*

*Les autres  
participants*

*Mérite 2004*



## ÉDITION SPÉCIALE

### Mérite APSSAP 2003

**P**our la première fois, c'est un Comité de « type bureau » qui a obtenu le trophée : le Comité de la Direction régionale de Mauricie /Centre du Québec du ministère du Revenu.

Comité très dynamique, voire « hyperactif » en matière de prévention de la violence avec la clientèle, il a élaboré et mis en œuvre une kyrielle de moyens d'information et de sensibilisation des travailleurs comme...une ligue d'improvisation.



## Page éditoriale

Par Serge Fortin et Guy Paradis, membres du jury et du Conseil d'administration de l'APSSAP

**En 2003, le Mérite APSSAP a atteint un seuil symbolique puisqu'il s'agissait de sa cinquième édition, ce qui signifie qu'à partir de l'an prochain, on ne pourra plus le dénombrer sur les doigts d'une seule main ce qui, donc, lui confère le statut... d'événement habituel et normal...**

### Quelques chiffres

Si l'on dresse un bilan de cette « demi-décennie », on peut s'enorgueillir du fait que **plus de 80 réalisations** ont été présentées au Mérite APSSAP. Près de 60 comités y ont participé, avec des « récidivistes notoires » qui ont été présents pendant trois ou quatre années : C.S. de Baie-Comeau et Sept-Iles, I.T.A. de La Pocatière...

Les projets proviennent, dans une proportion de « deux pour un », d'établissements de la catégorie « Autres que bureau ». Le ministère **le plus prolifique est le M.T.Q.** qui a présenté pas moins de 32 projets... Viennent ensuite le M.R.N. et le M.A.P.A.Q. avec un « score » respectif de dix et huit. Pour la catégorie « Bureaux » on retrouve aux premières loges le M.E.S.S.F. (4), la C.S.S.T. (4), le M.R.Q. (2) ainsi que le Comité interministériel de l'édifice Marie-Guyart (4 à lui seul).

### Le Mérite du vingtième

En 2003, le Mérite APSSAP revêtait, en outre, un cachet particulier puisqu'il survenait en même temps que la 20<sup>e</sup> année de l'APSSAP. Cela lui a donc valu d'être présenté dans le cadre des activités spéciales qui ont marqué l'anniversaire de l'Association. Parce que le Mérite 2003 était un bon cru, mais aussi, « vingtième oblige », nous avons retenu cette année, huit finalistes.

Et, comme pour « symboliser » notre secteur, **c'est enfin un projet de type bureau qui a gagné** le prix du jury en cette vingtième année de l'Association.

Merci à tous les participants au concours 2003 pour leur foi en l'innovation dans la prévention et à l'année prochaine, pour participer au Mérite APSSAP 2004 (il y a déjà quelques inscrits...).

Page éditoriale	2
Le Mérite APSSAP	3
Le Prix du public	4
Les autres prix	5-6
Les autres finalistes	7-8
Les autres participants	9 à 11
Mérite 2004	12

*INTERVENTION* est publié par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « Administration provinciale », 1220, boul. Lebourgneuf, bureau 10, Québec (Québec) G2K 2G4, tél. : (418) 624-4801, télécopieur (418) 624-4858, site web www.apssap.qc.ca.

Le bulletin *INTERVENTION* est distribué gratuitement aux membres de l'APSSAP, aux comités de santé et de sécurité et mécanismes de participation du secteur et à toutes les personnes qui en font la demande. La reproduction des articles est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Directrice générale :  
Colette Trudel

Responsable de la rédaction :  
Michel Fouint

Participation à la rédaction de ce numéro : Les comités participant au Mérite

Page éditoriale : Serge Fortin, Guy Paradis et Michel Fouint

Traitement de textes :  
Guylaine Rhéaume

Graphisme : Bellemare  
communication visuelle

Photographies : APSSAP,  
Pub Photo, Reflet Vidéo et  
les comités participants

Tirage : 2300 exemplaires

Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre 2003

Bibliothèque nationale  
du Québec

Bibliothèque nationale  
du Canada

### Le palmarès 2003

- **Grand Prix du Jury :** *Intervention à l'accueil*  
Ministère du Revenu – D.R. Mauricie/Centre du Québec
- **Prix du Public :** *Camion polyvalent pour aquaculture*  
MAPAQ – Centre aquacole marin
- **Mention « bureau » :** *Ergonomie aux postes de travail à l'écran*  
MESSF – Centre de recouvrement de Québec
- **Mention « autre que bureau » :** *Cagoule/Cabinet acoustique/Cabine*  
MCC – Centre de conservation du Québec
- **Autres finalistes :**
  - *Commande pour vérin de plancher, CGER Beauceville*
  - *Feux de circulation à énergie solaire, C.S. Cap-de-la-Madeleine*
  - *Simulation d'agression, CLE Baie-Comeau*
  - *Cours de formation SIMDUT en laboratoire, IRDA Ste-Foy*
- **Autres projets :**
  - *Activité de sensibilisation sur « C'est important de déclarer! »*  
SAAQ – Siège social de Québec
  - *Support à panneau pour signaleur*  
C.S. Mont-Laurier
  - *Extracteur de goupilles*  
C.S. Baie-Comeau
  - *Tableau de référence pour travaux effectués en forêt*  
U.G. Alma
  - *Calendrier d'activités en 2002*  
Édifice Marie-Guyart - Québec
  - *Plate-forme d'accès pour caméras*  
C.S. Anjou et tunnel L.-H. Lafontaine – Mtl
  - *Passerelle élévatrice sur camion de signalisation*  
C.S. Hâvre St-Pierre

## LE MÉRITE APSSAP : GRAND PRIX DU JURY AU MINISTÈRE DU REVENU DE TROIS-RIVIÈRES

***Le vingtième anniversaire de l'Association coïncide avec un événement que tous attendaient depuis le début du Mérite APSSAP en 1999 : qu'une réalisation de type bureau soit honorée.***

***Notre secteur, en nombre de travailleurs, est en majorité de type bureau. Nous sommes donc heureux qu'un établissement de cette catégorie soit intronisé au « temple de la renommée » des réalisations de l'Administration provinciale.***

***Le comité de la Direction régionale du ministère du Revenu de Mauricie / Centre-du-Québec est un comité très dynamique, voire « hyper-actif ». En matière de la prévention de la violence avec la clientèle, il a élaboré et mis en œuvre une kyrielle de moyens d'information et de sensibilisation des travailleurs. Ce Mérite qu'il a remporté est donc on ne peut plus justifié.***

### Intervention à l'accueil

#### Le comité

**Direction régionale Mauricie /  
Centre du Québec  
Ministère du Revenu**

#### Nature du problème

Cet établissement reçoit près de 40 000 visiteurs par année parmi lesquels on retrouve parfois des gens à comportements perturbateurs qui nuisent au bon fonctionnement des activités et risquent également de causer des traumatismes importants au personnel.

Un système d'appel à l'aide permettant d'alerter les membres du comité d'intervention lors d'une situation de crise a été installé. Le personnel est souvent réticent à s'en servir, de peur d'être jugé incapable d'effectuer l'entrevue avec le client.

#### Réalisation

Dès que l'installation du système d'appel d'aide a été faite, une équipe d'intervention a été constituée afin de garantir une intervention efficace en cas d'appel à l'aide. Un plan d'action a été mis en œuvre pour faciliter tout le processus.

Ce plan comporte diverses actions orchestrées par le comité d'intervention et le CSS. Citons par exemple :

- Évaluations du système d'appel d'aide et suivi des rapports d'anomalies.
- Rencontres de présentation du comité d'intervention destinées à tout le personnel, la direction et les préposés à l'accueil.
- Présentation de simulations interactives à un colloque régional.
- Jeux de rôles intégrés dans des simulations. Ligue d'improvisation .
- Rédaction de communiqués dans le journal interne.
- Animation de jeux questionnaires.
- Et quelques autres activités...

#### Résultats obtenus

Les multiples rencontres et communiqués adressés au personnel ont permis d'établir un lien de confiance. Le comité d'intervention a réussi à définir la violence, démystifier son propre rôle à l'accueil et insérer une notion de sensibilisation collective dans les équipes.



*Ligue d'improvisation...*

Globalement, le personnel est maintenant mieux outillé et préparé à faire face à des situations qui pourraient devenir hors de leur contrôle. Ils sentent davantage le besoin de briser l'isolement et de dénoncer la violence afin de réduire les événements fâcheux.

#### Personnes à contacter :

- Céline Dessureault  
(représentante employeur)
  - Johanne Tétreault  
(représentante travailleurs)
- Téléphone : (819) 694-4775  
Courriel : celine.dessureault@  
mrq.gouv.qc.ca**

## Prix du public

### Camion polyvalent de manutention d'ancrages

#### Le comité

Centre aquacole marin  
de Grande-Rivière  
MAPAQ

#### Nature du problème

Des maux de dos avaient été rapportés par ceux qui devaient manipuler les blocs de béton et autres types d'ancrages. Le remorquage sécuritaire de l'embarcation de 28 pieds et de 12 500 livres mettait en danger tant les occupants du camion que les autres véhicules sur la route. Le travail en mer et sur le terrain se déroulait jusqu'à la fin décembre, par temps froid et sous les intempéries.

#### Réalisation

Le comité et les travailleurs ont défini les critères à respecter avec le nouveau camion :

- obtenir un remorquage sécuritaire de l'embarcation ;

- pouvoir charger et déplacer de lourdes structures d'ancrages ;
- permettre le travail de décompte à l'abri des intempéries ;
- disposer d'une boîte de camion résistante à l'eau salée, avec un plancher antidérapant d'un entretien facile.

Suite à ces réflexions, un camion Ford F-550 a été acquis ainsi qu'une boîte en fibre de verre comportant un puits de lumière et un éclairage artificiel. Une grue-treuil a été installée dans le camion. Elle permet de manipuler les charges à partir du haut d'un quai et les embarquer du bateau dans le camion et vice-versa.



#### Résultats obtenus

On a relevé depuis ni accident, ni plainte. Les objectifs sont atteints, car :

- la manipulation des blocs de béton est facilitée ;
- on évite de faire des mouvements répétitifs ;
- on peut se vêtir et travailler à l'intérieur du véhicule ;
- c'est mieux adapté au transport du bateau de 28 pieds ;
- c'est plus sécuritaire sur la route.

#### Personnes à contacter

- Réjean Boudreault  
(représentant travailleurs)
  - Marcel Roussy  
(représentant travailleurs)
- Téléphone : (418) 385-2251  
Courriel : marcel.roussy@agr.gouv.qc.ca



Remise du trophée au kiosque avec le coordonnateur du ministère

## Mention « bureau »

### Ergonomie aux postes de travail à l'écran

#### Le comité

**Centre de recouvrement de Québec**  
**Ministère de l'Emploi, de la Solidarité**  
**sociale et de la Famille**

#### Nature du problème

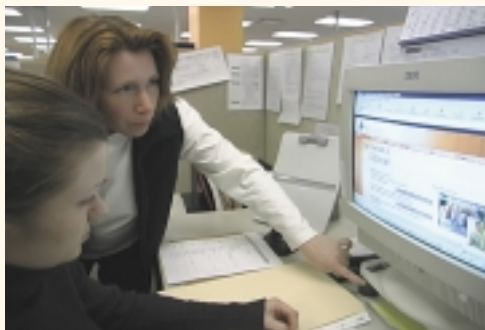
Suite à un déménagement, le Centre de recouvrement a été réaménagé en entier. Le comité de santé et de sécurité a tenu à sensibiliser les 240 employés à l'importance d'avoir un poste de travail bien ajusté et d'utiliser les équipements permettant un confort postural supérieur. Le comité a donc étudié la possibilité de mettre en place un moyen de prévention pour limiter les risques de troubles musculo-squelettiques.

#### Réalisation

Dans un premier temps, le comité a cru bon d'offrir de la formation à l'ensemble des employés en collaboration avec l'APSSAP (conférences TEV). Chaque poste de travail a été visité et, suite aux analyses de ces postes, des recommandations ont été faites par le comité. Une compilation des besoins en équipements et en réaménagement a été effectuée et une demande de budget a été présentée. Toutes les recommandations ont donc été prises en compte.

Par la suite, à chaque réaménagement de poste de travail, un rappel est fait par courrier électronique aux employés concernés, leur rappelant l'importance de l'aménagement de leur poste de travail à l'écran avec une référence à un hyperlien vers le document de l'APSSAP sur le travail à l'écran.

Enfin, pour compléter, on a implanté le système ADAPTE auprès de tous les employés. À l'automne 2002, deux employés ont suivi la formation sur l'ergonomie des postes de travail et sont maintenant des personnes-ressources.



Chaque employé a maintenant un poste de travail répondant à ses besoins. De plus, les deux personnes-ressources ayant suivi la formation du programme ADAPTE préparé par l'APSSAP sont très à l'affût des besoins.

Le comité est fier de constater que, sur l'ensemble du personnel, il y a très peu de plaintes concernant les TMS (troubles musculo-squelettiques). Il a réussi à sensibiliser tant le personnel que les gestionnaires sur l'importance d'une bonne posture ergonomique et sur l'existence d'équipements qui permettent un confort accru et diminuent les risques de blessures.

#### Résultats obtenus

L'implication de l'ensemble des personnes a permis d'obtenir un franc succès. Les 240 employés ont été informés et sensibilisés sur l'importance de l'aménagement de leur poste de travail. On peut constater la satisfaction de chacun d'eux et l'excellente collaboration de l'administration.

#### Personnes à contacter

- **Jacques Martel**  
(représentant employeur)
  - **Yvon Rivard**  
(représentant travailleurs)
- Téléphone : (418) 644-1780**  
**Courriel : jacques.martel@  
messf.gouv.qc.ca**



*Remise du trophée par la coordonnatrice ministérielle et à un ancien du C.A.*

## Mention « autre que bureau »

### Cagoule/cabinet acoustique/cabine

#### Le comité

Centre de conservation du Québec  
Ministère de la Culture et  
des Communications

#### Nature du problème

La restauration d'œuvres d'art commande l'usage fréquent de solvants dont certains, tel le chlorure de méthylène, sont considérés comme cancérogènes. Les mesures de protection individuelle (masques à

Il fallait donc trouver une solution efficace, mais aussi une solution polyvalente qui s'adapterait à la configuration et aux dimensions des œuvres.

#### Réalisation

Plusieurs recherches ont été menées par les travailleurs de l'Atelier des sculptures et par le comité de santé et de sécurité. Il est apparu que les travailleurs devaient travailler « sous cloche » et que les travaux devaient s'effectuer dans un local indé-

pendant offrant une extraction efficace de l'air vicié.

Dans un premier temps, on a acquis une **cagoule** avec apport d'air positif dispensé par une pompe à air. Le bruit généré par cette pompe étant de 93dB, on a dû l'isoler dans un **cabinet acoustique**. Dans un second temps, une salle équipée de trompes d'extraction de l'air vicié a été cons-



truite. Cette **cabine** est dotée de prises d'alimentation en air positif de type Quick Release qui permet de brancher les cagoules. On a, de plus, localisé le système d'apport d'air (pompe à air/cabinet acoustique) dans un local attenant à cette salle d'où il puise son air via le système de ventilation-climatisation de l'édifice. Ce système d'apport d'air, qui est mobile, pourrait éventuellement être utilisé pour d'autres travaux réalisés hors salle.

truite. Cette **cabine** est dotée de prises d'alimentation en air positif de type Quick Release qui permet de brancher les cagoules. On a, de plus, localisé le système d'apport d'air (pompe à air/cabinet acoustique) dans un local attenant à cette salle d'où il puise son air via le système de ventilation-climatisation de l'édifice. Ce système d'apport d'air, qui est mobile, pourrait éventuellement être utilisé pour d'autres travaux réalisés hors salle.

#### Résultats obtenus

Par l'implantation de ces équipements, on a efficacement solutionné les problèmes d'exposition aux solvants en réduisant les risques au minimum et on a ainsi mis fin aux symptômes qui y étaient associés. Parmi les autres avantages soulignés par les usagers, notons la mise en opération rapide et facile du système, le confort offert par des cagoules légères, les considérations hygiéniques associées à des cagoules individuelles.



#### Personnes à contacter

- **Colombe Harvey**  
(représentante travailleurs)
- **Jérôme-René Morissette**  
(représentant travailleurs)

Téléphone : (418) 643-7001, poste 235

Courriel : [colombe.harvey@](mailto:colombe.harvey@mcc.gouv.qc.ca)

[mcc.gouv.qc.ca](mailto:mcc.gouv.qc.ca)

## Les autres finalistes

### Commande pour vérin de plancher

#### Le comité

**C.G.E.R. de Beauceville**  
**Ministère des Transports**

#### Nature du problème

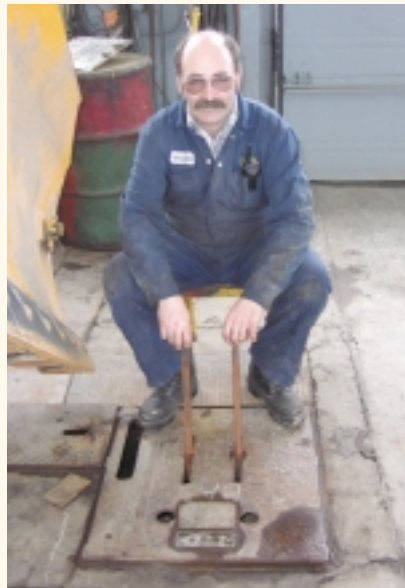
Il s'agissait d'éliminer à la source le danger de torsion des genoux lors de la manipulation des bras de commande pour actionner le vérin de plancher qui soulève les camions lors des entretiens préventifs.

#### Réalisation

On a fait en sorte de modifier les bras de commande du vérin afin qu'ils soient actionnés par les mains du mécanicien au lieu de ses pieds. De plus, le mécanicien est assis lors de cette opération. Cela lui permet de visualiser l'ajustement des poteaux de cylindres sur les composantes de suspension du camion en position assise au lieu d'être à genou sur le béton pendant la période de levage du camion.

#### Résultats obtenus

Suite aux modifications, il a été constaté que le vérin était plus sécuritaire. Avec les



nouvelles manettes, on peut avoir une vue d'ensemble du véhicule à lever, ainsi que du vérin. La position est meilleure, ce qui éliminera les risques d'entorses aux genoux.

La modification est complétée sur un panneau de contrôle du vérin de Beauceville. Si la modification s'avère concluante, elle pourrait s'étendre aux sept ateliers de la zone Chaudière et, qui sait, aux 54 ateliers mécaniques de la province.

#### Personnes à contacter

- **André Trépanier**  
(représentant travailleurs)
- **Laurent Maheu**  
(représentant travailleurs)
- **Gilles Bédard**  
(représentant employeur)

**Téléphone : (418) 774-5394**

**Courriel : atrepanier@mtq.gouv.qc.ca**

### Feux de circulation à énergie solaire

#### Le comité

**Centre de services de**  
**Cap-de-la-Madeleine**  
**Ministère des Transports**

#### Nature du problème

Les travailleurs éprouvaient des difficultés à mettre en place tous les matins, à dépla-

cer dans la journée et à désinstaller tous les soirs, les vieux et lourds appareils de feux de circulation pour travaux routiers temporaires. Les employés se plaignaient de maux de dos causés par la manipulation des batteries. De plus, la recharge des batteries à une source électrique traditionnelle représentait un risque d'explosion non négligeable.



#### Réalisation

L'idée d'installer les feux de circulation sur les remorques des flèches de signalisation à énergie solaire a été retenue. Les modifications ont été exécutées en collaboration avec l'atelier du CGER de Cap-de-la-Madeleine à un coût réduit.

#### Résultats obtenus

Les feux de circulation sont faciles à mettre en place et les panneaux à énergie solaire permettent de charger les accumulateurs électriques. Les plaintes pour maux de dos sont maintenant choses du passé et les risques d'explosion sont éliminés. Une économie de temps est également réalisée car la manipulation est plus rapide.

#### Personnes à contacter

- **Jeannot Leduc**  
(représentant employeur)
- **François Desaulniers**  
(représentant travailleurs)

**Téléphone : (819) 371-6023**

**Courriel : jleduc@mtq.gouv.qc.ca**

## Les autres finalistes

### Simulation d'agression

#### Le comité

**Centre local d'emploi de Baie-Comeau  
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité  
sociale et de la Famille**

#### Nature du problème

Les employés du CLE de Baie-Comeau sont sujets à être victimes de manifestation de menaces et de violence dans le cadre de leur travail. Malgré la diffusion d'une formation en intervention en situation



d'agressivité à l'ensemble des employés, ceux-ci exprimèrent leur malaise face à la clientèle agressive et leur crainte de ne pas être appuyés efficacement en situation de crise.

#### Réalisation

En mai 2001, le comité de santé et de sécurité mettait à jour un document intitulé : « Mesures préventives de caractère organisationnel ». Ce document traite de situations potentiellement à risque et des actions à poser. Pour présenter la nouvelle version au personnel avec impact, le comité a opté pour une simulation d'agression mettant en vedette un gestionnaire et un collègue costumé méconnaissable. Suite à la simulation, une présentation multimédia du document traitant des mesures préventives fut faite à l'ensemble du personnel. Un essai des boutons d'appel fut effectué et l'usage du panneau indicateur fut démythifié.

#### Résultats obtenus

Désormais, tous les employés du CLE de Baie-Comeau ont en leur possession le document « Mesures préventives de caractère organisationnel ». La simulation a permis de rassurer le personnel quant à la mobilisation de leurs collègues en situation de crise. De plus, une alarme supplémentaire a été rajoutée afin d'avertir un plus grand nombre de personnes. Cette réalisation, qui est facilement transférable, fera l'objet d'un rappel auprès des travailleurs chaque année...

#### Personnes à contacter

- **Darlène Lessard**  
(représentante travailleurs)
- **Jean-Guy Fournier**  
(représentant employeur)
- **Carl Bergeron**  
(représentant employeur)

**Téléphone : (418) 589-3710**

**Courriel : carl.bergeron@  
messf.gouv.qc.ca**

## Cours de formation SIMDUT en laboratoire

#### Le comité

**IRDA – Complexe scientifique de Ste-Foy  
MAPAQ**

#### Nature du problème

La formation SIMDUT des travailleurs était laborieuse. À chaque fois, il fallait réunir le matériel, se rappeler de ce qu'il fallait dire et la formation était donnée sous forme sommaire et expéditive. On ne remettait qu'un document à lire ou on faisait faire une tournée rapide du laboratoire aux nouveaux travailleurs ou aux étudiants.

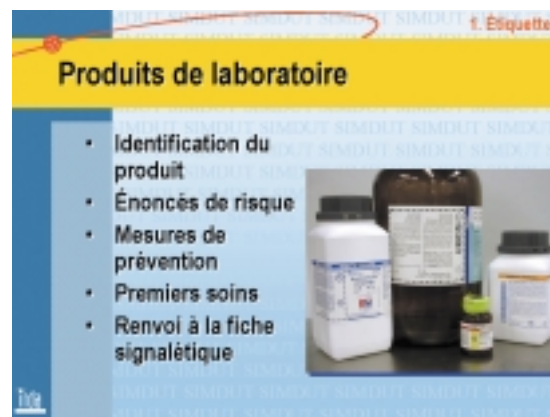
#### Réalisation

Le comité de santé et de sécurité a identifié le besoin d'avoir du personnel formateur accrédité par l'APSSAP pour enseigner le SIMDUT. Suite à cette accréditation, les formateurs ont décidé qu'une présentation du type Power Point serait

adéquate pour rendre cette formation intéressante et vivante. Les ressources disponibles au milieu ont été utilisées au niveau informatique et technique. Un représentant de chaque secteur a été rencontré afin de faire coller à la réalité les informations sur le SIMDUT.

#### Résultats obtenus

La formation de tout le personnel concerné a été réalisée en quatre demi-journées et ce, par petits groupes de moins de dix personnes. La majorité des utilisateurs furent satisfaits et apprécèrent la formule. La direction fut impressionnée par la qualité de la présentation et de la réalisation professionnelle du document. Dans la forme actuelle, tous les aspects du SIMDUT sont traités dans ce cours.



#### Personnes à contacter

- **Pierre Audesse**  
(représentant employeur)
- **Laurier Bérubé**  
(représentant travailleurs)
- **Lise Potvin et Jacqueline Faubert**  
(conceptrices)

**Téléphone : (418)644-6821**

**Courriel : pierre.audesse@irda.qc.ca**

## Les autres participants : catégorie « bureau »

### Activité de sensibilisation sur « c'est important de déclarer ! »

#### Le comité

Siège social de Québec  
SAAQ

#### Nature du problème

Le principal problème observé à l'origine dans cet établissement était la difficulté d'obtenir la déclaration des événements anormaux qui surviennent. Cette situation limitait la rapidité d'intervention pour corriger les problèmes et rendait plus difficile l'identification de cibles d'intervention. Il fallait inciter le personnel de secrétariat ainsi que les adjoints administratifs à jouer un rôle actif pour assister leurs collègues dans les déclarations.

#### Réalisation

Le comité de santé et de sécurité s'est associé avec différents intervenants en

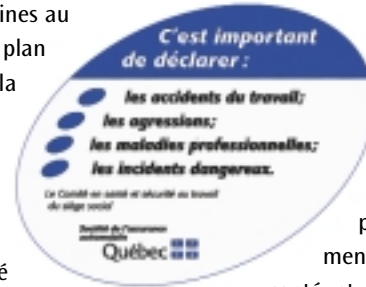
prévention et en ressources humaines au sein de la Société pour établir un plan de communication auprès de la clientèle cible.

Huit séances d'information d'une heure réparties sur deux jours ont eu lieu auprès de deux cents personnes. Les membres du comité ont présidé chaque séance et se sont impliqués directement dans leur déroulement.

Une trousse d'outils vulgarisés a été remise à chaque participant avec un « identifiant » permettant à leurs collègues de les reconnaître comme personne-ressource.

#### Résultats obtenus

Les participants ont manifesté un niveau de satisfaction très élevé à l'égard des séances de sensibilisation. La trousse est maintenant



offerte à l'intérieur d'autres activités comme celle organisée par les CLOT. Le projet concrétise la politique gouvernementale en matière de santé et de sécurité et est donc transférable à d'autres ministères et organismes.

#### Personnes à contacter

- Renée Martineau-Beaulieu (représentante employeur)
- Christian Bouchard (représentant travailleurs)
- Téléphone : (418) 528-4120
- Courriel : christian.bouchard@saaq.gouv.qc.ca

## Calendrier d'activités en 2002

#### Le comité

Comité interministériel  
de l'édifice Marie-Guyart  
Québec

#### Nature du problème

Pour les 3500 personnes qui œuvrent dans l'édifice Marie-Guyart, les problèmes

de santé rencontrés sont dus plus particulièrement à des positions statiques devant l'ordinateur. D'autres facteurs contribuent à la détérioration de la santé physique et mentale tels le vieillissement, la diminution de l'activité physique, le stress et la charge de travail, etc.

#### Réalisation

Le comité interministériel s'est doté d'un sous-comité pour planifier, élaborer et organiser diverses activités pour rejoindre et se rapprocher de la masse des travailleurs. Le comité leur a fourni des moyens pour améliorer leur condition physique et mentale en organisant des activités et des stands d'information portant sur des sujets divers comme : information sur le vélo, information sur le conditionnement physique, cliniques de vaccination, évaluation de la condition physique, etc.

#### Résultats obtenus

Le comité a rendu accessibles diverses informations tout en se rendant visible auprès des travailleurs. Les activités ont suscité un grand intérêt et ont répondu aux attentes du personnel sur les lieux de travail. L'achalandage et la rapidité du personnel à s'inscrire ont démontré une prise de conscience des employés par rapport à l'importance d'une bonne condition physique et mentale.

#### Personnes à contacter

- Robert Riou (représentant employeur)
- Christiane Fortin (représentante travailleurs)
- Joanne Desrosiers (préventionniste)
- Téléphone : (418) 646-1344
- Courriel : robert.riou@meq.gouv.qc.ca



## Les autres participants : catégorie « autre que bureau »

### Support à panneau pour signaleur

#### Le comité

Centre de services de Mont-Laurier  
Ministère des Transports



#### Nature du problème

L'utilisation du panneau « Arrêt-Lentement » qui remplace le drapeau des signaleurs sur les chantiers routiers occasionne des problèmes d'inconfort et de fatigue.

Même si le poteau transfère la charge du panneau au sol, le « facteur vent », la dimension du panneau et du poteau sont, entre autres, des sources d'effort pour le signaleur.

#### Réalisation

Afin de soulager les signaleurs de cet effort constant, de leur offrir plus de liberté de mouvement et de rendre leur travail moins statique, un petit ajout a été fait au support à panneau pour la « ligne d'arrêt » pour y insérer le panneau du signaleur. Une simple vis fait office de

barrure pour empêcher le panneau de tourner sous la force du vent.

#### Résultats obtenus

On a obtenu une meilleure liberté de mouvements, ce qui facilite l'utilisation du radio émetteur. Il y a moins de signes de fatigue. Le signaleur peut demeurer à l'endroit prescrit, soit près du panneau ligne d'arrêt.

#### Personnes à contacter

- Mario Hamel  
(représentant employeur)
  - Fidel Riopel  
(représentant travailleurs)
- Téléphone : (819) 623-1041  
Courriel : mhamel@mtq.gouv.qc.ca

### Plate-forme d'accès pour caméras

#### Le comité

Centre de services d'Anjou et  
du tunnel L.-H. La Fontaine  
Ministère des Transports

#### Nature du problème

Le système de surveillance du réseau routier de l'Île de Montréal compte pas moins de 75 caméras, nombre qui est appelé à doubler d'ici deux à trois ans. Chaque fût soutenant les caméras comporte un boîtier qui renferme des composants électroniques qui doivent faire l'objet d'une surveillance et d'un entretien fréquents.

Le travail s'effectuait avec une échelle appuyée sur le fût. Les pieds de l'échelle étaient souvent instables et l'employé se trouvait dans un équilibre précaire.

#### Réalisation

Un accident de travail avec perte de temps et blessure est survenu. Le représentant à la prévention et un contremaître se sont penchés sur le problème qui devenait de plus en plus important.



Avec la collaboration et la compétence du forgeron-soudeur, chaque site comportant des difficultés d'accès a fait l'objet d'une étude. Une plate-forme adaptée à la situation a été fabriquée et installée pour chacun des cas à problème.

#### Résultats obtenus

À présent, grâce à ces plates-formes adaptées, l'accès au fût est désormais sécuritaire. Le travail est également grandement facilité.

#### Personne à contacter

- Michel Paré  
(représentant travailleurs)
  - Julio Bardosas (concepteur)
- Téléphone : (514) 355-4582  
Courriel : mipare@mtq.gouv.qc.ca

## Extracteur de goupilles

### Le comité

Centre de services de Baie-Comeau  
Ministère des Transports

### Nature du problème

La neige, le gel, la rouille et les accidents tordent ou plient les poteaux des panneaux de signalisation. Pour extraire la partie cassée de la goupille qui maintient le panneau dans un manchon planté dans le sol, l'employé devait travailler de façon penchée vers l'avant pour une durée de temps assez longue. Cela nécessitait un effort important pour le dos, les bras, les épaules et les jambes (un accident est survenu). De plus, les outils utilisés n'étaient

pas adéquats (pince à barrure, tournevis, petite masse).

### Réalisation

Pendant l'hiver 2002, on se trouva confronté à un changement plus fréquent des goupilles sur le système de signalisation Kalifix. Les ouvriers ont alors imaginé un outil. On a demandé au CGER de le fabriquer. Après une légère modification, l'outil s'est avéré fonctionnel.

### Résultats obtenus

L'outil permet de retirer une goupille cassée dans un temps beaucoup plus court. L'employé n'a donc plus à rester en position accroupie pendant de longues

minutes. La goupille ne reste plus collée sur le tuyau et est plus facile à retirer. Les mains de l'employé sont en tout temps protégées.



### Personnes à contacter

- **André Allaire**  
(représentant employeur)
  - **Raymond Leclerc**  
(représentant travailleurs)
- Téléphone : (418) 295-4500  
Courriel : aallaire@mtq.gouv.qc.ca

## Passerelle élévatrice sur camion de signalisation

### Le comité

Centre de services de Hâvre-St-Pierre  
Ministère des Transports

### Nature du problème

Pour installer les panneaux de signalisation, on utilisait :

- soit un escabeau ajustable, mais le poseur de panneau devait parfois poser les pieds sur l'échelon supérieur... ;
- soit un petit escabeau fait maison qui se fixe sur le poteau de signalisation afin que le poseur puisse monter. Les risques d'incident étaient très élevés étant donné le peu d'espace disponible sur cet escabeau.

### Réalisation

Après analyse du dossier, on a opté pour une passerelle sur le camion de signalisation. Elle fut installée après les ajustements des commandes de contrôle.

### Résultats obtenus

Les risques de chute, de torsion du corps et de blessure aux chevilles sont éliminés.

C'est un équipement très sécuritaire qui permet d'effectuer le travail en respectant les normes et exigences en vigueur (même avec des profondeurs de fossé excessives ou des vents très violents). Le poseur et son assistant peuvent être sur la passerelle en même temps. Enfin, cet équipement peut être utile pour certaines situations d'urgence.

### Personnes à contacter

- **Laurentia Duguay**  
(représentante travailleurs)
  - **Jean-Yves Marcoux**  
(représentant employeur)
- Téléphone : (418) 538-2866  
Courriel : jymarcoux@mtq.gouv.qc.ca



## Tableau de référence pour travaux effectués en forêt

### Le comité

Unité de gestion d'Alma  
Ministère des Ressources naturelles,  
de la Faune et des Parcs

### Nature du problème

Auparavant, le travail en forêt se faisait en grande partie seul. Les employés ne se sentaient pas en sécurité car beaucoup d'événements se sont produits (contact avec un ours, réactions allergiques, branche dans les yeux, bris de véhicule par temps froid, radio en panne, crevaisson, etc.).

### Réalisation

Les employés travaillant sur le terrain et l'employeur ont formé un comité pour solutionner ces problèmes (« comité des passes »). Chaque activité nécessitant la présence de deux employés a été définie et un tableau qui indique ces activités a été élaboré.

De plus, chaque lundi matin, une réunion se tient pour organiser la semaine de travail et s'assurer que tous les travailleurs se conforment au tableau.

### Résultats obtenus

Avec cette nouvelle façon de travailler et le tableau de référence qui la précise, les employés se sentent plus en sécurité. Ils participent activement aux réunions et se sentent appuyés par le comité de santé et de sécurité et l'employeur.

### Personnes à contacter

- **Serge Simard**  
(représentant travailleurs)
- Téléphone : (418) 668-8319  
Courriel : serge.simard@mrnfp.gouv.qc.ca

*Vous êtes un comité créatif et innovateur ?  
Vous avez trouvé un truc ou vous avez eu  
un trait de génie ... paritaire ?*

***Eh bien, faites taire votre modestie et parlez-en :***

## **PARTICIPEZ AU «MÉRITE APSSAP» 2004 : «VOS RÉALISATIONS : SI ON EN PARLAIT ?»**



et courrez la chance d'être honorés à l'occasion de l'Assemblée générale de l'APSSAP en avril 2004.

### **POUR ÊTRE ADMISSIBLE, LE PROJET DOIT RÉPONDRE À CES CRITÈRES**

- Être une réalisation innovatrice et originale, comme un aménagement de poste, une modification à un équipement, une nouvelle méthode de travail, des procédures différentes.
- Être une réalisation qui a permis de solutionner un problème de santé et de sécurité dans son établissement.
- Être une réalisation paritaire du comité ou qui s'inscrit dans une démarche de partenariat au sein de l'établissement.
- Être une réalisation locale, c'est-à-dire conçue et réalisée dans l'établissement (ou réalisée par des ressources externes avec la caution du C.S.S.).
- Être une réalisation récente (à partir du 1er mai 2002).
- Être un projet qui n'a pas déjà été soumis au Mérite APSSAP.

### **QUATRE CATÉGORIES**

- **Le grand prix du jury**
- **Les mérites du jury :**

#### *Catégorie «bureau»*

Réalisation touchant une activité se situant dans un secteur bureau (administration, clérical, informatique, professionnel, dessin, comptoir avec clientèle agressive, etc.) ou touchant une problématique bureau (qualité de l'air, mesures d'urgence).

#### *Catégorie «autre que bureau»*

Réalisation touchant une activité dans un atelier, un laboratoire, un entrepôt, à l'extérieur et les activités policières de détention ou d'inspection, etc.

- **Le grand prix du public :**

Mérites qui sera choisi par les délégués présents à l'Assemblée générale de l'APSSAP, en avril 2004.

### **POUR PARTICIPER**

**Afin de pouvoir participer au mérite APSSAP, il faut :**

- remplir les formulaires d'inscription et de description du projet;
- décrire votre réalisation d'une manière claire, concise et complète (nature du problème, description de la réalisation, résultats obtenus);
- si votre candidature est retenue parmi les projets admis par le jury, les finalistes exposeront leur projet lors de l'Assemblée générale de l'APSSAP;
- nous faire parvenir le formulaire, avant le 1er février à l'adresse suivante :  
APSSAP, 1220 boul. Lebourgneuf, bureau 10, Québec, G2K 2G4 ou [mfouint@apssap.qc.ca](mailto:mfouint@apssap.qc.ca).

Pour en savoir plus, téléphonez à Monsieur Michel Fouint (418) 624-4801 (poste 232)  
et consultez notre site Web : <http://www.apssap.qc.ca>

